



TECHNICIEN D'EXPLOITATION DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > Chef de cellule accès.
- > Chef de cellule commutation.
- > Technicien commutation.
- > Technicien PSM.
- > Chef de cellule exploitation radio.
- > Chef de cellule cœur.
- > Chef de cellule SVA.
- > Technicien cœur.
- > Technicien SVA.
- > Technicien exploitation radio.
- > Technicien infrastructure.
- > Chef de cellule infrastructure.
- > Technicien lignes.
- > Technicien transmission et commutation des télécommunications.
- > Chef de cellule FH.
- > Chef de cellule MUX.
- > Technicien FH.
- > Technicien MUX.
- > Technicien production CA.
- > Technicien production cuivre et magasin.
- > Technicien raccordement FO.
- > Technicien tirage FO.
- > Technicien maintenance cuivre.
- > Technicien accès.
- > Technicien adjoint ligne.

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Assurer les interventions physiques de mise en service et de maintenance des éléments de réseaux ou le soutien technique aux équipes de supervision et d'intervention.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Traitement, en qualité de soutien, des défauts complexes transmis par les équipes de techniciens d'intervention ainsi que par la supervision.
- Qualification et analyse des causes des dysfonctionnements et mise en œuvre des opérations nécessaires au rétablissement et à la réparation du réseau ou du service.
- Transfert aux services techniques compétents vers les ingénieurs de soutien et/ou des supports (prestataires) les cas de dysfonctionnement qui le réclament.
- Etablissement, réalisation ou suivi des plans d'actions de maintenance préventive (recherche et identification des pannes et événements récurrents, identification des plans d'amélioration).
- Validation de la rédaction des modes opératoires de gestion des incidents (fiches consignes) à destination des superviseurs.
- Suivi des projets dans son domaine de compétences (interface avec les différentes entités impliquées au niveau déploiement, difficultés rencontrées...).
- Veille à l'application des processus de sécurité applicable à l'Office.
- Réalisation du déploiement, de la mise en service, du paramétrage et de la configuration des équipements réseaux.
- Suivi et contrôle de la sous-traitance des travaux d'extension et de maintenance du réseau filaire.
- Mise à jour de la documentation technique et remontée des informations au centre concerné ainsi que des référentiels des systèmes d'information des télécommunications.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

- Peut être amené à intervenir en soutien à des équipes d'autres centres du territoire.

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des matériels et équipements relevant du périmètre d'activité du technicien. ▪ Des outils de supervision et d'exploitation des réseaux (gestionnaire d'équipement, bases documentaires, outils de gestion des tickets d'incidents, etc.). ▪ Des processus de l'OPT-NC applicables à la gestion courante des réseaux et services. ▪ Des règles de sécurité.
savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traiter une information complexe (collecter, trier, analyser, synthétiser des informations). ▪ Interpréter au mieux les alarmes. ▪ Analyser, diagnostiquer et réagir rapidement face à un dysfonctionnement ou à des incidents. ▪ Apprécier les risques et les impacts de ses actions. ▪ Prendre des décisions (arbitrer, prioriser et faire des choix). ▪ Rechercher et identifier les incidents et événements récurrents. ▪ Identifier et proposer des améliorations dans les modes opératoires sur des aspects préventifs. ▪ Intervenir en astreinte (de son domicile ou de son bureau) avec disponibilité. ▪ Rédiger des rapports et des fiches consignes. ▪ Accompagner l'équipe d'intervention pour une maîtrise accrue des outils et matériels constructeurs. ▪ Vulgariser son domaine d'expertise pour la compréhension des autres services.
comportements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autonomie. ▪ Esprit d'équipe. ▪ Aptitude au changement. ▪ Esprit d'analyse et de synthèse. ▪ Capacité d'initiative. ▪ Aisance rédactionnelle. ▪ Sens de la coordination. ▪ Sens de l'organisation. ▪ Rigueur. ▪ Savoir représenter l'Office avec professionnalisme. ▪ Grande disponibilité. ▪ Bon relationnel. ▪ Réactivité.

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Astreinte, travaux en hauteur, port des EPI, travaux dangereux et insalubres, travaux sur ou au voisinage d'ouvrages électriques, permis B.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

BAC + 2 dans le domaine technique recommandé.

Formations nécessaires à l'emploi

Travaux en hauteur.
Habilitation électrique.
FI Télécoms.
CACES nacelle.
Sensibilisation à la sécurité et lutte contre le feu.
Gestes et postures.

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Ingénieur des réseaux et services des télécommunications - Planificateur réseaux - Pilote d'intervention client.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Architecte des réseaux et services des télécommunications.
Gestionnaire d'un centre technique.

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Evolution technologique et stratégie de l'OPT-NC.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Mise à jour des compétences, redimensionnement des équipes, redéfinition des périmètres d'activité.
- Disparition de certains métiers.